

# Activités hippiques

## Principales activités à risques :

- **Soins** (vaccination, pesée, surveillance, pansage ...)
- **Entretien box** (curage, paillage, nettoyage ...)
- **Alimentation** (préparation, distribution)
- **Manipulation des animaux** (monte, promenade à la longe, harnachement, transport des animaux, débouillage ...)
- **Préparation, entretien et nettoyage bâtiment** (désinfection, réalisation de clôtures, entretien des manèges, sellerie ...)
- **Accueil public et intervenants extérieurs** (public enfants et adultes, vétérinaires, conseillers techniques, maréchal ferrant ...)

## Identification des principaux dangers et dommages :

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Contact avec les animaux	Traumatismes et blessures	- Toute activité avec du vivant (contention, manipulation, soins aux animaux ...)
Chutes de hauteur et de plain pied	Contusions, fractures, entorses	- Chute de cheval - Déplacements sur sols glissants (déjections, eau, boue ...) - Activités dans des espaces de travail réduits - Chute de hauteur (déstockage du foin, approvisionnement ...)
Contact avec des animaux infectés	Zoonoses	- Toute activité avec du vivant (contention, manipulation, soins aux animaux ...) - Manipulation avec du matériel souillé (foin ...)

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Utilisation de produits chimiques et vétérinaires et de certains matériels	Allergies, intoxications, brûlures, lésions oculaires...	- Paillage et désinfection des boxes - Soins aux chevaux
Port de charges, contraintes posturales	Traumatismes et lésions	- Transport de l'eau - Transport des aliments pour chevaux - Paillage des boxes

*Cette liste n'est pas exhaustive*

# Construction d'une démarche de prévention : méthodologie à travers un exemple

Pour chaque situation de travail, il convient de mettre en œuvre les mesures prévues sur la base des 9 principes généraux de prévention suivants (L4121-2 du code du travail). Attention, une démarche de prévention se construit au cas par cas. Il n'y a pas de solution standard. L'exemple ci-dessous n'est qu'une proposition.

Situation de travail :  
**« J'utilise des produits vétérinaires et des produits de désinfection »**

Risques :  
**Intoxications et allergies**

LES 9 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION	EXEMPLE DE MESURES
1 - Éviter les risques	- Faire réaliser la désinfection des boxes par des entreprises extérieures spécialisées
2 - Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités	- Identifier les produits pouvant générer des allergies ou des intoxications (cf. la notice ou la fiche de sécurité du produit FDS)
3 - Combattre les risques à la source	- Favoriser l'utilisation de produits déjà conditionnés ne nécessitant pas de manipulations supplémentaires avant utilisation - Limiter au maximum les contacts directs et le temps d'exposition - Éviter les produits à pulvériser (risque plus important du fait de la suspension dans l'air)
4 - Adapter le travail à l'homme (conception postes de travail, choix des équipements, des méthodes, des productions ...)	- Lors de la conception, favoriser des sols et des revêtements lavables
5 - Tenir compte de l'état d'évolution de la technique	- Trouver le meilleur moyen d'appliquer le produit sans risque
6 - Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux	- Certains produits de désinfection cancérigènes ou allergisants peuvent être remplacés par d'autres produits aussi efficaces mais moins nocifs
7 - Planifier la prévention (technique, organisation et conditions de travail, relations sociales, facteurs ambiants ...)	- Prévoir l'activité de désinfection et de soins pour éviter la co-activité et les risques d'accidents - Former les salariés à l'utilisation des produits
8 - Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle	- Lors du traitement, mettre en place une zone de sécurité - Faire respecter le port des EPI adaptés (masque, gants ...)
9 - Donner les instructions appropriées aux travailleurs	- Informer les salariés sur les risques encourus et sur le port des EPI

## Les ressources :

> Site des références documentaires SST de la MSA :  
<http://referencessante-securite.msa.fr/>